



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



**PLAN D'ACTION 2022/2028
MILIEUX HUMIDES DU FINISTÈRE**

POINT D'ÉTAPE AU 13 SEPTEMBRE 2024

LES 4 VOILETS DU PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL SUR LES MILIEUX HUMIDES

- 1 Acquérir des milieux humides
- 2 Restaurer les milieux humides
- 3 Conseiller les collectivités
- 4 Connaître et faire découvrir

2,5 MILLIONS D'EUROS
SUR LA PÉRIODE 2022-2028





1

ACQUÉRIR DES MILIEUX HUMIDES

1 - ACQUÉRIR DES MILIEUX HUMIDES POUR MIEUX LES PROTÉGER ET LES GÉRER

L'ACQUISITION DES MILIEUX HUMIDES
au titre des espaces naturels sensibles permet de
les protéger et de les gérer à long terme

1 - ACQUÉRIR DES MILIEUX HUMIDES POUR MIEUX LES PROTÉGER ET LES GÉRER

RENFORCER LE PATRIMOINE FONCIER NATUREL DÉPARTEMENTAL

LES ACTIONS MENÉES

Surface de milieux humides acquise
dans le cadre du plan en 2022-2023

:

37 ha
soit 37 % de l'objectif

Surface totale de milieux humides en ENS
au 1^{er} janvier 2024 :

1050 ha sur les 5089
soit 21 % des ENS

1 - ACQUÉRIR DES MILIEUX HUMIDES POUR MIEUX LES PROTÉGER ET LES GÉRER

Lancement du périmètre d'intervention foncière haute vallée de l'Elorn (Département)

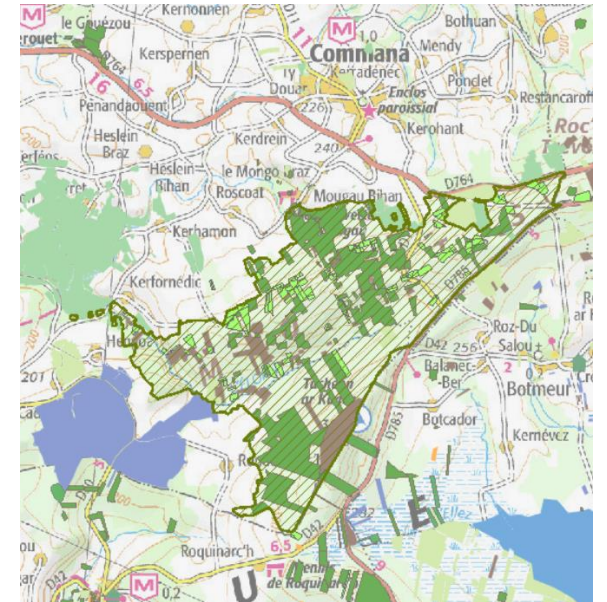
Les actions réalisées :

- Délibérations des communes de Commana et Sizun début 2022
- Délibération en Commission permanente d'avril 2022
- Réalisation d'une plaquette de présentation de l'action à l'automne 2022, adaptation au contexte incendié de l'été 2022 et finalisation au printemps 2023
- Diffusion des courriers d'information auprès des propriétaires fin juillet 2023
- Contacts en cours avec les propriétaires, des promesses de ventes et actes d'acquisition déjà signés

Point de situation financière au 1^{er} juillet 2024 :

	Contacts en cours	PV signées	Actes signés	Non vendeurs
Surface (m ²)	88 1727	71 8976	28 3768	112 4540

Cofinancement pour acquisition : 80 % au maximum
(Life landes d'Armorique et loto de la biodiversité)





2

RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES

2. RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES

LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION
des milieux humides dégradés permettent de
retrouver des fonctions perdues

2. RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES

RESTAURATION D'UN SITE MAJEUR DE ZONES HUMIDES D'ICI 2028 (DÉPARTEMENT)

Rappel des objectifs : retrouver les fonctions essentielles d'une zone humide départementale dégradée

Les attendus :

- Des fonctions retrouvées (biologiques, hydrauliques et biogéochimiques)
- Une meilleure résilience naturelle face au changement climatique
- Un cadre de vie réhabilité

Les outils :

- L'expertise d'une équipe pluridisciplinaire (connaissance, de suivis et de protocoles d'intervention)
- Des travaux de génie écologique

Une étude de faisabilité en cours pour le choix du site





3

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

1

Mise en ligne du nouveau site web de la Camab du Finistère (Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité)

2

Présentation de retours d'expériences sur l'intégration des milieux humides dans la planification et les projets d'aménagement

3

Conseil technique pour les sites finistériens candidats à la labellisation Ramsar

3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

MISE EN LIGNE EN DÉCEMBRE 2023 DU NOUVEAU SITE WEB DE LA CAMAB DU FINISTÈRE (DEPARTEMENT/FMA)

Rendre visible l'accompagnement de la Camab auprès des collectivités finistériennes

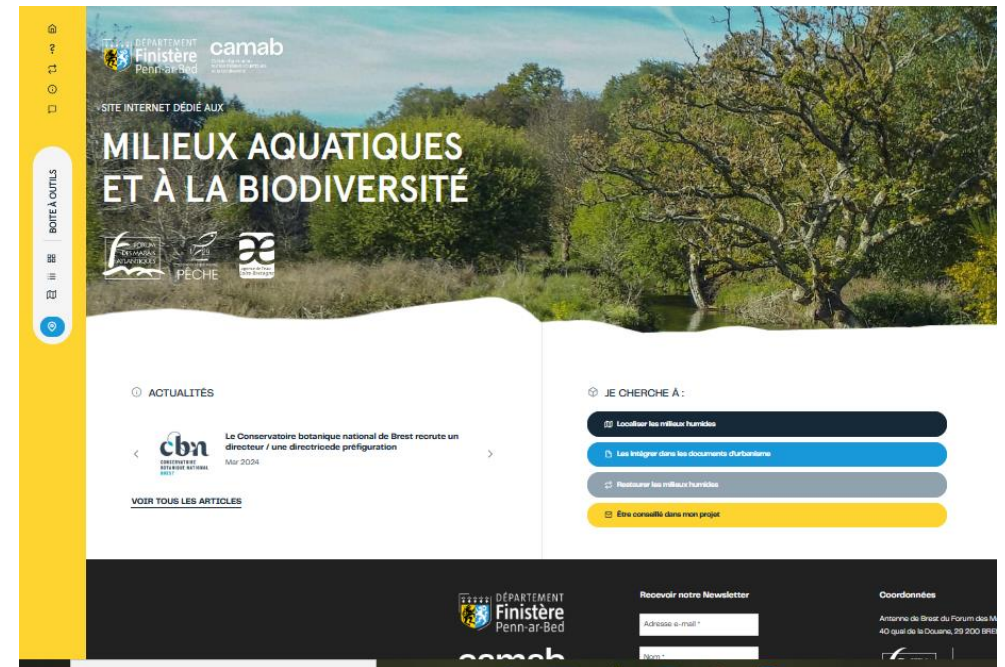
Les actions réalisées :

- Cartographie de l'existant et identification des besoins
- Travail sur l'arborescence et le contenu
- Production du site web

Les caractéristiques du site internet :

- Présentation de l'accompagnement de la Camab
- Les actualités de la Camab et des porteurs de projets finistériens
- Une boîte à outils avec des ressources documentaires, un annuaire, des retours d'expériences...
- Une interface cartographique

<https://camab.fr/>



3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

PRÉSENTER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CAMAB

Rendre visible l'accompagnement de la Camab auprès des collectivités finistériennes

L'action réalisée :

- Réalisation et diffusion d'une plaquette de présentation de la Camab auprès des collectivités finistériennes

Les caractéristiques :

- Des rappels sur les atouts des milieux aquatiques
- Une présentation des actions de la Camab
- Des personnes contacts

La Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (Camab)

Accompagne les collectivités finistériennes



Comment être accompagné par la Camab ?

Vous souhaitez être accompagné pour :

- un projet d'aménagement ou de restauration de milieux aquatiques sur votre territoire ;
- une aide sur les milieux humides, les cours d'eau ou la biodiversité.

CONTACT :
Sandrine ALARY
 Direction de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement
 Chargée de mission milieux aquatiques et biodiversité
 Tél : 02 98 76 61 07
 Courriel : sandrine.alary@finistere.fr

CAMAB : les partenaires du Département

Forum des Marais Atlantiques
 Antenne de Brest
 40 quai de la Doune - 29200 Brest
 Tél : 02 96 31 13 65 - 07 84 05 78 62
 camab@forum-marais-atl.com

Fédération du Finistère pour la pêche et la production du milieu aquatique
 4 allée Louis-Henriev - 29000 Quimper
 Tél : 02 98 10 34 20
 contact@fedopeche29.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.camab.fr

Vous y trouverez :

- des actualités sur les actions de la Camab et de ses partenaires ;
- des ressources techniques (guides, vidéos...) ;
- la cartographie des milieux aquatiques et humides ;
- des retours d'expériences de restauration de milieux aquatiques et humides sur le Finistère ;
- les contacts des référents disponibles pour vous accompagner dans votre projet.










La Camab AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Le Département du Finistère, le Forum des Marais Atlantiques et la Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont associés par convention depuis 2008 pour accompagner les collectivités finistériennes dans la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité.





À quoi servent les milieux aquatiques ?

Amortisseurs du changement climatique

Ils participent à l'adaptation du littoral, atténuent l'intensité des crues et permettent de stocker de l'eau naturellement.

Préservation de la biodiversité

Ils constituent des zones refuges et des habitats indispensables à la reproduction et à la vie de nombreuses espèces animales et végétales.

Qualité et quantité d'eau

Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau par filtration naturelle et assure le maintien de la ressource en eau possible.

Ressources

Ils permettent la production de ressources (agrolégers, apicoles, conchylicoles, énergétiques...) et le stockage de carbone dans la matière organique du sol.

Quelle aide peut vous apporter la Camab ?

Vous souhaitez répertorier les milieux aquatiques ?

La Camab :

- fournit une méthode pour inventorier les zones humides ;
- mobilise, en cas de litige, des experts pour préciser la délimitation des zones humides ;
- met à disposition les données des inventaires de zones humides et de cours d'eau.

Vous souhaitez restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité ?

La Camab propose :

- un appui technique, des conseils et une expertise dès la phase de définition de votre projet ;
- des guides techniques ;
- des journées de partages d'expériences et de formation.

Vous souhaitez protéger les milieux aquatiques et la biodiversité ?

La Camab propose :

- des recommandations pour une meilleure gestion des milieux naturels ;
- un appui pour mettre en place des actions de concertation et d'appropriation des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- des recommandations pour les documents d'urbanisme.

En chiffres

- 10 % du territoire finistérien en zones humides.
- 9 000 km de cours d'eau.
- 50 000 km de linéaire bocager.
- 67 % de cours d'eau en bon et très bon état écologique (état 2019).
- 40 % des rivières à saumon françaises sont finistériennes.
- 70 % des volumes d'eau prélevés pour la production d'eau potable dans le Finistère le sont en rivière.

Patrimoine paysager et culturel

Ils sont le garant de la qualité paysagère de nos territoires.

3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

DIALOGUE TERRITORIAL DANS LES ACTIONS MILIEUX AQUATIQUES : ASSOCIER LES USAGERS POUR MIEUX PLANIFIER ET METTRE EN ŒUVRE (CAMAB)

L'action réalisée :

- Elaboration d'un guide pratique en 2 volets pour guider les porteurs de projets dans la mise en place de processus de concertation adaptée aux territoires

Les caractéristiques :

- Des recommandations méthodologiques
- Des fiches-outils pour mettre en œuvre la concertation auprès de différents publics (habitants, élus des territoires ...)

Une diffusion :

- Via le site internet
- Ciblée pour les chargés de mission milieux aquatiques et biodiversité des collectivités finistériennes, les bureaux d'études ...

→ Un atelier de mise en pratique et retours d'expériences ont été organisés le 11 juin en partenariat avec le syndicat mixte de l'Horn et la commune de Plouvorn

Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux
Volet 1 : orientations méthodologiques



Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux
Volet 2 : des outils mobilisables

car
Celle de d'agir
sur les milieux
et la biodiversité



camab
Celle de d'agir
sur les milieux
et la biodiversité

DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

SYNDICAT
DES AVANTUR
AQUATIQUES

3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

PRÉSENTATION DE RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR L'INTÉGRATION DES MILIEUX HUMIDES DANS LA PLANIFICATION ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT (CAMAB ET AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ)

Faciliter l'intégration des milieux humides dans l'aménagement

Les actions réalisées :

- Visite de terrain pour les décideurs sur la zone humide de Ty Scoul à Combrit le 22 novembre 2022 – 20 participants dont 7 élus (maire, adjoints à l'environnement, conseillers municipaux)
- Vidéo de retour d'expérience d'intégration des zones humides dans un projet d'aménagement à Combrit

Résumé des échanges :

- Se reconnecter aux enjeux de la biodiversité et l'envisager comme une source d'opportunités
- S'inspirer des expériences d'autres collectivités pour mieux aménager son territoire
- Etre accompagné par des structures techniques pour mieux définir les enjeux sur les zones humides, la biodiversité, le paysage....



3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

PRÉSENTATION DE RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR L'INTÉGRATION DES MILIEUX HUMIDES DANS LA PLANIFICATION ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT (CAMAB ET AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ)

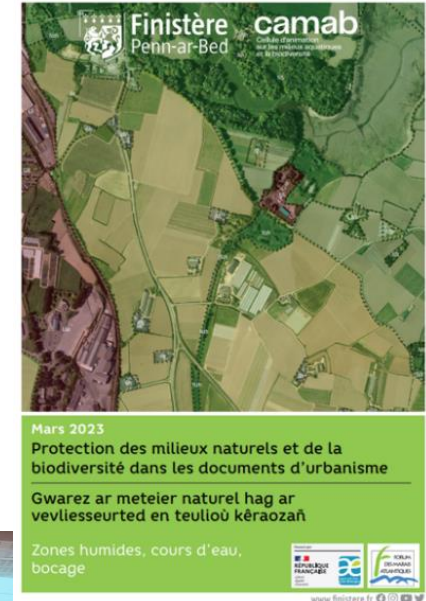
Faciliter l'intégration et la protection des milieux humides dans l'aménagement

Les actions réalisées :

- Diffusion aux collectivités finistériennes en décembre 2023 du guide sur la protection des zones humides, des cours d'eau et du bocage dans les documents d'urbanisme
- Présentation du guide le 15 février 2024 : demi-journée dédiée aux chargés de missions milieux aquatiques, urbanismes et bureaux d'études (39 participants)

Les caractéristiques du guide :

- Des recommandations générales et des propositions de rédaction-type précises
- Travail réalisé en lien avec la DDTM, l'OFB, le CAUE, des chargés de mission urbanisme des collectivités



3. CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

CONSEIL TECHNIQUE POUR LES SITES FINISTÉRIENS CANDIDATS À LA LABELLISATION RAMSAR (CAMAB)

Favoriser une reconnaissance internationale des milieux humides finistériens

Les actions réalisées :

- Publication d'un guide pour faciliter la labellisation Ramsar
- Mise en œuvre d'un accompagnement spécifique auprès du PNRA sur la labellisation des tourbières des Monts d'Arrée





4

CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

L'INTÉRÊT DES MILIEUX HUMIDES

et les actions du Département aux côtés de ses partenaires nécessitent d'être portés à la connaissance du plus grand nombre pour les protéger efficacement

4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

1

Organisation du séminaire national
Ramsar 2022

2

Faire découvrir à tous la richesse
patrimoniale et les fonctions des
milieux humides finistériens

4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

ORGANISATION DU SÉMINAIRE NATIONAL RAMSAR 2022 (DÉPARTEMENT, FMA, RAMSAR FRANCE)

Réunir le réseau national des sites Ramsar en Finistère

Les actions réalisées :

- Organisation du séminaire annuel Ramsar 2022 du 28 au 30 septembre 2022 à Quimper
- 150 personnes avec 20 sites Ramsar métropole et Outre-mer représentés (+ 7 sites Ramsar potentiels)

Le thème :

- Les atouts des milieux humides dans notre quotidien et pour l'avenir

Résumé des échanges :

- Les milieux humides, des ressources précieuses au quotidien
- Des évolutions et des adaptations nécessaires (aménagement du territoire, gestion des risques,....)
- Adaptation des démarches autour du partage et de l'appropriation des enjeux de préservation des milieux humides vers différents publics



4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

FAIRE DÉCOUVRIR À TOUS LA RICHESSE PATRIMONIALE ET LES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES FINISTÉRIENS (DÉPARTEMENT, PARTENAIRES NATURALISTES)

Partager avec les Finistériens l'intérêt de préserver les milieux humides, le 24 mai 2023

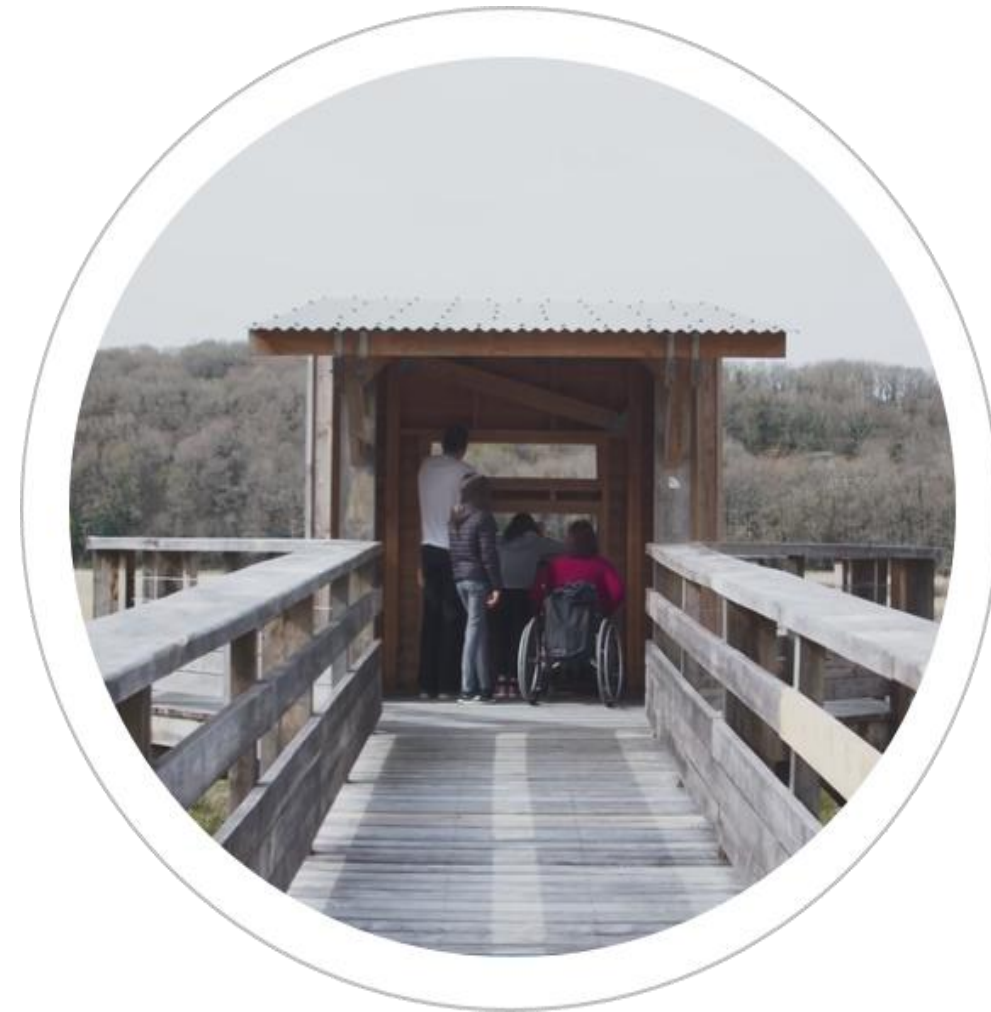
L'action réalisée :

- Inauguration de l'aménagement et mise en découverte du site des marais de Rosconnec (Dinéault)

Ce qui a été fait :

- Études géotechniques, levés topographiques, vérification calcul d'ouvrage
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Création de plateforme d'observation
- Création d'une aire de stationnement avec emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite
- Consolidation du chemin d'accès à la plateforme
- Création d'une signalétique adaptée et de mise en découverte sur la plateforme

Coût du projet : 210 488 €, entièrement financé par le Département



4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

FAIRE DÉCOUVRIR À TOUS LA RICHESSE PATRIMONIALE ET LES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES FINISTÉRIENS (DÉPARTEMENT, PARTENAIRES NATURALISTES)

Partager avec les Finistériens l'intérêt de préserver les milieux humides, Mougau (Commana), le 13 septembre 2024

L'action réalisée :

- Sentier de mise en découverte du site du Mougau avec rénovation et confortement du platelage

Ce qui a été fait :

- Levés topographiques, dossiers réglementaires, mise en place des mesures compensatoires
- Création d'un nouveau parcours en platelage et reprise du platelage défectueux existant
- Création d'un sentier de mise en découverte avec rénovation de la signalétique globale de randonnée avec une coordination entre les parcours
- Confortement de l'aire de stationnement existante avec emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite

Coût du projet : 199 292 €, entièrement financé par le Département



4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

FAIRE DÉCOUVRIR À TOUS LA RICHESSE PATRIMONIALE ET LES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES FINISTÉRIENS (DÉPARTEMENT)

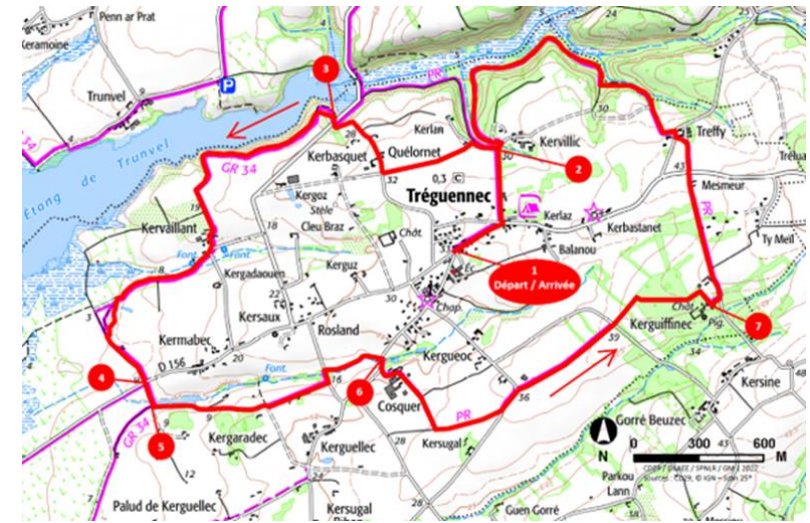
Partager avec les Finistériens l'intérêt de préserver les milieux humides

L'action réalisée :

- Mettre à disposition du public des itinéraires de randonnée dans les milieux humides

Ce qui a été fait :

- Publication de deux circuits de randonnée (Penn ar Bed de octobre 2022 et de janvier 2023) présentant des randonnées en milieux humides



4. CONNAÎTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

FAIRE DÉCOUVRIR À TOUS LA RICHESSE PATRIMONIALE ET LES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES FINISTÉRIENS (DÉPARTEMENT, PARTENAIRES NATURALISTES)

Partager avec les Finistériens l'intérêt de préserver les milieux humides

L'action réalisée :

- Appel à animations auprès des partenaires

Ce qui a été fait :

- Définition du contenu de l'appel à animations
- Ciblage des destinataires au nombre de 90
- Détail des modalités de collecte des informations sur les animations
- Lancement de l'appel à projet le 3 février 2023 et relance le 22 mars 2023 (journée mondiale de l'eau), dernière relance à l'été 2023
- 62 propositions de sorties et expositions ont été faites par 11 structures sur l'ensemble du département



QUESTIONS / RÉPONSES





DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

